

Sommaire :

- P 2 La communauté de communes
- P 3 Les Associations
- P 4 Vente de fleurs
- P 5 Le SPANC
- P 6 Les 30 ans du Parc, la fête de la musique, CAMEROUN
- P 7 Assainissement, ADSL, correspondant presse, Terre des hommes, rencontre Entreprises
- P8 Réunion publique, Encombrants, Carnet rose, agenda

Le mot du maire

Retour sur les élections cantonales...

Le 21 mars 2004, Jean Gilbert a été plébiscité par les électeurs du canton avec plus de 61 % des voix, dès le premier tour des élections cantonales.

C'est la réponse publique au mauvais procès qui a été fait, oralement et par voie de presse, aux élus locaux qui le soutenaient.

Les « ténors » politiques extérieurs avaient le droit de soutenir un candidat mais nous, élus du canton, n'avions pas légitimité à faire de même ! Et ce n'est pas tout, on nous accusait de rompre la neutralité politique historique du canton !

Pourtant, les deux autres candidats partaient avec l'aval de leur parti quand seul Jean Gilbert refusait de situer sa candidature sur ce terrain frontal. Il le confirmera en ralliant le groupe « Indépendants » au Conseil Général, quelques jours après son élection.

Comprenez qui pourra !

Ce qui est clair, au final, c'est que cette façon de détourner et cloisonner le débat lasse les citoyens. Ils ne s'y retrouvent pas, moins encore au niveau local.

Il y a plus à gagner dans la participation, l'écoute, l'échange, que dans le dogmatisme.

C'est ce simple message que nous, maires ruraux, avons voulu relayer sans faire le procès de personne ni prétendre détenir la vérité en toutes circonstances.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes de la Dôme élargie se met en place avec, en son sein, deux conseillers généraux de sensibilité différente mais tous les deux ouverts au dialogue. Ce doit être une richesse, l'occasion d'échanges fructueux avec, à la clé, **une meilleure gestion du territoire qui nous rassemble.**

Trois mois après sa création officielle, nous avons les éléments pour vous présenter cette Communauté de Communes avec ses articulations et modalités de fonctionnement. Cela fait donc l'objet d'un article de fond annoncé dans un numéro précédent.

Je vous en souhaite bonne lecture mais j'attire aussi votre attention sur les autres dossiers importants qui constituent l'ossature de ce « bref info » n° 13.



**REUNION DEBAT PUBLIC—Gestion de la commune
le mercredi 21 avril, à 20 heures, en salle polyvalente.**

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les différentes étapes obligatoires de constitution de la nouvelle communauté de communes sont maintenant achevées : délibérations des communes, choix des compétences de cette instance de coopération intercommunale, décision du préfet, désignation des représentants communaux, etc.

La communauté de communes regroupe donc les communes du canton de Bourg-Argental et St-Genest-Malifaux soit 16 communes représentant une population de 14 084 habitants. Le siège est fixé à Bourg-Argental, « immeuble cité nouvelle », et elle est maintenant en ordre de marche avec une équipe d'animation et de gestion composée de Jean-Luc PLASSARD, Muriel JAOUEN, Patricia SALA et Lionel MONTEUX.

Le fonctionnement de la communauté de communes va reposer sur 57 délégués titulaires (27 pour le canton de Bourg-Argental et 30 pour le canton de St-Genest-Malifaux). Ce chiffre, a priori élevé, s'explique par le fait que le nombre de délégués a été aligné sur celui des délégués du canton de Bourg-Argental fonctionnant en communauté de communes depuis le 31 décembre 1993. À la faveur des prochaines élections municipales, une nouvelle répartition des délégués pourrait être envisagée.

La commune de Tarentaise est représentée par des délégués titulaires et suppléants :

-- titulaires : Patrick LEPLAT, Michel PEYRON

-- suppléants : Évelyne ESTELLE, Bernadette TRANCHAND

La communauté de communes dispose d'une instance de décision unique : le conseil communautaire composé des 57 délégués titulaires, celui-ci se réunira 8 à 10 fois par an. Le conseil communautaire désigne un bureau : président et vice-présidents.

Le nombre élevé des délégués siégeant au conseil communautaire a rendu nécessaire la création d'une structure intermédiaire : la réunion des maires et des vice-présidents. Il est prévu que cette structure se réunisse cinq fois par an, elle aura une fonction d'orientation générale de la politique de la communauté de communes.

Enfin huit commissions de travail ont été désignées sous l'autorité d'un vice-président par canton.

Ces commissions représentent l'ensemble des secteurs d'activités présents sur le territoire et auront pour fonction d'élaborer les programmes d'actions qui seront ensuite proposés au conseil communautaire pour décision.

Le maire de Tarentaise, vice-président, est chargé de la co-animation de la commission économie et un délégué de la commune sera présent au sein de chacune des autres commissions. Le rythme des réunions dépendra du fonctionnement de chaque commission.

Yves SANNEJAN

Commission	Animation Vice-président	Représentant de la commune	Objectif
Economie	Régis Arnaud Patrick Leplat	Patrick Leplat	Zones d'activités : études pour création, extension Dynamisation de l'artisanat et du commerce : ORC
Aménagement de l'espace	Charles-Erick Barralon Jean Gilbert	Evelyne Estellé	Participation au Scot OPAH Fleurissement
Voirie + Déchets	Gérard Coillet Geneviève Laporte	Michel Peyron	Déchetterie Réflexion sur la voirie communautaire Réflexion sur la collecte et propreté Signalétique d'entrée dans la communauté de communes
Tourisme Développement	Marius Faurie Emmanuel Courbon	Michel Peyron	Gîtes, Hébergement collectif (hôtels), HLL Pistes cyclables : voie verte Relation avec les offices de Tourisme et les associations (La versanne, Burdignes...)
Tourisme Activité	André Tardy Bruno Cade	Bernadette Tranchand	Zone nordique Réflexion par rapport aux foyers de ski de Burdignes et de St Régis du coin
Agriculture + Environnement	Gilles Fechner Jean Odouard	Patrick Leplat	Aménagement des rivières (contrats...) Energies renouvelables (chaudières à bois, éoliennes...) Charte paysagère
Culture + Action Sociale	Daniel Mandon Pierre Tardy	Evelyne Estellé	Réflexions sur les établissements à caractère social Centres musicaux Relation avec l'Espace Déôme, MJC Programme culturel (pour été d'abord)
Communication TIC	Monique Vigouroux Pierre Schmelzle	Bernadette Tranchand	ADSL avec le Conseil Général Communication interne et externe : bulletins, lettres, site Internet

LES ASSOCIATIONS:



SOIREE CARNAVAL

Le vendredi 27 février a eu lieu notre traditionnel carnaval. Malgré le froid rigoureux de cette fin de journée, nombreux sont les enfants et les adultes déguisés venus défiler au son de la Saint-Michel. Tout le monde s'est réchauffé autour du feu où monsieur carnaval finissait ses jours, puis petits et grands se sont rués à l'intérieur afin de déguster le vin chaud et les gâteaux préparés par les parents d'élèves.



SOIREE CONCERT DU 13 MARS 2004

Pour une première, cette soirée fût un véritable succès.

Choraband'Gospel démarrait la soirée avec des voix extraordinaires, un court entracte permettait aux amateurs de déguster les Bières du Pilat, puis les réjouissances se poursuivaient avec Les Voisins d'à Côté. Un grand merci à ces deux groupes, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus les applaudir.

1 MAI 2004 VENTE DE MUGUET



Comme les deux années précédentes, une vente de muguet aura lieu sur la place du village le 1^{er} mai. Alors n'achetez pas votre muguet à l'avance et n'oubliez pas de venir, samedi matin, chercher votre brin porte-bonheur.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS du 24 avril au 2 mai

Comme chaque année, la Préfecture de la Loire organisera ce grand nettoyage du 24 avril au 2 mai 2004.

Sur le terrain, les opérations sont conduites par les municipalités, les associations, les groupes scolaires et tout bénévole désireux d'apporter sa contribution. Les années précédentes, ce nettoyage a connu un vif succès et a permis à travers diverses actions (ramassage de déchets de toute nature dans les fossés, les rivières, les terrains...) une sensibilisation au respect de l'environnement et un encouragement à l'esprit "éco-citoyen".



La municipalité de Tarentaise organisera pour sa part, cette opération le 24 avril après-midi.

Rendez-vous devant la mairie vers 14h30...*N'amenez que votre bonne volonté, les gants et les sacs sont fournis !*

CLUB OMNISPORTS TARENTEAISE



Le COT organise une course à pied le dimanche 25 avril :

Courir pour le plaisir.

Les personnes qui souhaitent donner un coup de main à l'organisation peuvent se réunir en Mairie le samedi 24 à 18 h.

TENNIS :

Le tennis est ouvert à tous. Les inscriptions sont prises par le COT dès les beaux jours.

(voir panneau affichage contre la Mairie)

SAMEDI 5 JUIN 2004

GRANDE VENTE DE PLANTES



Vous souhaitez fleurir votre jardin, garnir vos balconnières, accrocher de belles suspensions : **attention** ne vous y prenez pas trop tôt, il faut penser aux dernières gelées de la fin du mois de mai.

Le dimanche 6 juin c'est la fête des mères, une belle suspension est toujours très appréciée.

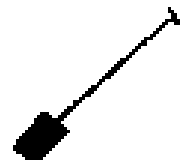
Aussi, le **samedi 5 juin, de 9h à 12h et de 14h à 17h**, nous vous proposons une grande vente de boutures, plantes et suspensions à prix très attractifs. Vous trouverez les plantes suivantes en petit godet, en pots de différentes tailles ou en suspension :

Œillets d'Indes – Roses d'Indes – Lobellias – Pétunias – Surfinias – Verveines – Bidens – Géraniums Zonals – Géraniums Lierres – Bégonias – Impatiens – Muflers – Agératums – Fuschias – Tabac – Zinnias - Rosiers – Plantes aromatiques.

Suivant la production de notre horticulteur quelques variétés supplémentaires pourront être présentes.

Une remise complémentaire sera accordée aux personnes achetant les plantes en grande quantité.

Organisée par l'association des Parents d'Elèves



SPANC... ! Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Alors que se termine la seconde et dernière tranche d'assainissement collectif qui concerne surtout le centre bourg, il est important d'alerter chacun sur la mise en place prochaine de ce service. Il concernera tous ceux qui ne peuvent être raccordés au réseau collectif, qu'ils soient en maison individuelle, en immeuble ou en groupe d'habitations.

En effet, la loi sur l'eau de 1992 oblige les usagers, non raccordés à un réseau d'assainissement collectif de traitement des eaux usées domestiques, à disposer d'un système d'assainissement non collectif conforme. Les collectivités doivent prendre en charge différents contrôles et vérifications. Un arrêté du 6 mai 1996 fixe ces modalités de contrôle et de gestion de ces services publics qui devront être opérationnels avant le 31 décembre 2005.

Les « SPANC » doivent être créés, de préférence à l'échelle d'une intercommunalité.

Leur rôle est multiple :

Contrôle sur le terrain des assainissements individuels et centralisation des données.

Examen des permis de construire (volet assainissement).

Gestion des personnels et du matériel.

Gestion de la taxe.

Le Parc Naturel Régional du Pilat s'est préoccupé de cette problématique et a mis en place, avec le concours de l'Ecole des Mines de Saint - Etienne, un outil informatique très performant d'aide à la gestion de la ressource en eau. Il contient :

Des bases de données relatives aux cadastres, à l'altimétrie, la géologie... Des bases de données relatives à l'assainissement, aux filières d'assainissement, à la périodicité d'entretien...

L'objectif est de créer un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), à l'échelle du Parc du Pilat pour toutes les communes qui le souhaitent. **Nous avons délibéré favorablement à ce sujet le 31 mars dernier.** C'est ce SIVU qui aura compétence pour assumer cette mission même si les maires gardent leur pouvoir de police.

Ce syndicat sera administré par un comité composé de membres de chaque commune.

La contribution financière des communes sera obligatoire pendant la durée de ce syndicat et fixée annuellement par délibération du comité syndical.

Mais les dépenses de fonctionnement et d'investissement du « SPANC » donnent lieu à des redevances à la charge des usagers (article L 2224-2 du code général des collectivités territoriales). La tarification est forfaitaire.

On peut imaginer, selon les scénarios un coût annuel de 30 à 50 € par foyer + les coûts éventuels de remise aux normes.

A priori, il est prévu d'embaucher trois personnes à temps plein et d'acheter deux véhicules.

Chacun peut comprendre les finalités de cette loi, au regard de la qualité des eaux, mais redouter son coût pour son budget personnel. C'est pourquoi nous tenons à diffuser cette information rapidement pour permettre aux usagers concernés de provisionner cette dépense.

Ceci dit, il n'y a pas de bien et de mal lotis en la matière. En effet, les usagers qui avaient financé un assainissement individuel et sont raccordés au réseau collectif paient :

Un droit de branchement de 320 €.

Le coût des travaux entre limite de propriété et sortie des eaux usées du domicile.

Un droit fixe annuel de 54 € + 0,34 € au m³ d'eau consommée...

A suivre donc...



P. Leplat

Le Parc du Pilat fête ses 30 ans Les 26 et 27 juin 2004



A l'occasion de ses 30 ans d'existence le Parc du Pilat organise une grande fête qui se déroulera sur de nombreux sites. Pour le bon déroulement de ces deux journées les associations des différentes communes du Parc ont déjà été sollicitées pour participer à des épreuves sportives et également pour intervenir en tant que bénévoles au sein du pôle technique (accueil, buvettes, parkings) Déjà un pré-programme a été établi. Il se compose de la manière suivante : **Samedi 26 juin : 30 ans – 30 sites – 30 portes ouvertes**

30 sites répartis dans le Pilat ouvriront leurs portes pour mettre en avant des actions du Parc. Des itinéraires de randonnée relieront les différents sites. Des circuits en bus au départ des chefs-lieux de canton seront organisés pour relier quelques sites « portes ouvertes »

Dimanche 27 juin : A la Croix de Garry, à St-Genest-Malifaux

Une fête champêtre regroupera sur un même site de nombreuses activités qui offriront au public un choix important d'animations.

Pour n'en citer que quelques unes : Des jeux pour les enfants, des forums, des concerts et spectacles, un grand pique-nique champêtre, un marché du terroir, challenge sportif pour les moins de 15 ans, rando famille, rando handicapés, les Arts au Château de Pérusel. Le Parc du Pilat reste encore une structure très méconnue de ses habitants, c'est pourquoi, nous vous invitons à venir nombreux à ces manifestations qui offriront très certainement beaucoup de joies aux petits et aux grands.

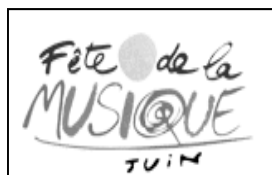
A ce propos, les associations intéressées peuvent se rendre à la réunion d'organisation qui aura lieu le **mercredi 28 avril à 18 h 30** à la maison du Chatelet à Bourg-Argental.

Pour plus d'information les responsables d'associations peuvent prendre contact avec Michel PEYRON;

Michel PEYRON

FETE DE LA MUSIQUE samedi 19 juin

La fête de la musique aura lieu le samedi **19 juin**



A cette occasion, une exposition sur le thème " la chanson française " avec le concours de la médiathèque de Montbrison aura lieu dans la salle polyvalente de la mairie du 18 au 30 juin.

Le samedi 19 juin, des ateliers musicaux seront proposés au cours de la matinée aux enfants. Les chanteurs et musiciens peuvent se faire connaître auprès de Christophe BAUDOT en le contactant au 04.77.20.44.60

Venez nombreux !!!

CAMEROUN COLLECTE DE MATERIEL SCOLAIRE

« Photo Nicole NEEL. » Ecole de Bicol, vers Belabo à l'est du Cameroun.



Nous sommes un groupe de jeunes de Tarentaise. Nous participons à une collecte et une correspondance réalisées sur le canton de St-Genest-Malifaux. **Nous collectons du matériel scolaire (stylos, cahiers) qui sera envoyé à de jeunes camerounais** pour leur permettre de suivre une éducation correcte avec un minimum de matériel. Nous sommes encadrés par Maud Mouvant, coordinatrice Action Jeunes sur le canton. 2 points de collecte sont installés, à l'école et à la Mairie. Cette collecte se fait en partenariat avec le CAPDA, une ONG qui a pour but d'aider au développement du Cameroun.

Pour de plus amples renseignements, contactez

Mathias CHABANNE au 04.77.20.41.98.

Fanny, Laurie, Marie C, Mathias, Pierre-Loïc, Marie T.

Pour financer notre projet, nous LAVERONS les voitures le 24/04/04 à Tarentaise.

Le progrès nous informe qu'un nouveau correspondant de presse a été désigné pour notre commune : **Grégory BLACHON**

TERRE DES HOMMES

Le ramassage annuel des textiles usagés aura lieu le samedi 24 avril 2004 en Mairie.

RENCONTRE ENTRE ENTREPRISES

La commission économique de la communauté de communes de la Déôme propose une journée conviviale entre tous les partenaires économiques des Cantons de Bourg-Argental et St-Genest-Malifaux, le **Samedi 12 juin 2004** dans le cadre champêtre de la zone de loisirs à Bourg-Argental.

Au programme : concours de pétanque, méchoui, baptême de l'air en hélicoptère...

Les entreprises intéressées sont priées de contacter Muriel JAOUEN à la communauté de communes au 04.77.39.69.21.

Régis Arnaud et Patrick LEPLAT, Présidents de la commission Economique

Le point sur les travaux d'assainissement

Les travaux concernant la deuxième tranche d'assainissement ont débuté le 24 mars 2004. Le délai global pour la réalisation de ce chantier est de 9 semaines si tout se déroule normalement.

Une première équipe est chargée entre le 22 mars et le 23 avril de la tranche des travaux situés entre la Croix des Rameaux et la D 37 au niveau de la maison Clavier. Cette même équipe poursuivra son travail par la partie de réseau située sur la zone de la Barrière (de la maison Santer à la maison Georjon.) entre le 26 avril et le 14 mai.

Une deuxième équipe interviendra à partir du 5 avril jusqu'au 21 avril sur la zone des Platons jusqu'à l'embranchement des Prés d'or. Enfin cette équipe poursuivra par le tronçon allant du Calvaire à la maison d'œuvres pour terminer son travail aux alentours du 14 mai.

Ce chantier d'intérêt général, procure bien entendu des nuisances pour les riverains et nous vous demandons de nous en excuser. Il est important néanmoins, de faire bon accueil à ces équipes de travail qui par ailleurs sont compétentes et efficaces.

Michel PEYRON



INTERNET ADSL



France Telecom s'engage à déployer l'ADSL, c'est-à-dire l'accès à Internet en haut débit, sur les communes du Bessat et Tarentaise, si nous leur fournissons une liste de 100 demandes de pré-réservation.

Le Bessat a déjà une liste de 53 personnes, aussi nous demandons aux habitants de Tarentaise qui sont intéressés, de s'inscrire rapidement sur la liste disponible en Mairie pour que le central téléphonique du Bessat soit équipé.

Ensuite et seulement ensuite, chacun aura la possibilité de contacter le fournisseur d'accès Internet de son choix pour concrétiser une demande de réservation.

Lorsque le seuil de 100 réservations est atteint, France Telecom s'engage à offrir l'ADSL dans un délai de 6 à 12 mois selon la complexité des travaux d'aménagement du réseau à effectuer.

Bernadette TRANCHAND

REUNION DEBAT PUBLIC—Gestion de la commune

Nous venons de passer le cap du demi mandat. Pendant cette période, nous avons essayé de garder le contact avec vous par le biais de ce bref-info, de plus en plus complet.

Pourtant : cette information même appelle peut-être des commentaires ? Vous avez des suggestions à faire, des critiques à faire entendre ? le « SPANC » à venir vous inquiète ? ...

Alors, rien ne vaut un échange direct ! Nous vous convions donc

le mercredi 21 avril, à 20 heures, en salle polyvalente, pour débattre librement

ENCOMBRANTS du lundi 21 juin au vendredi 25 juin

La prochaine collecte des encombrants se déroulera du **lundi 21 juin à 12 heures au vendredi 25 juin à 12 heures**. Comme d'habitude vous trouverez à votre disposition une benne pour la ferraille et une autre pour tous les autres types d'encombrants.

IMPORTANT : Les pneus ne sont absolument pas autorisés dans cette collecte. Merci de respecter cette consigne



Baptiste DUVERNEY

CARNET ROSE : Naissance en 2003 à Tarentaise

BLACHON Alexis le 26/01/2003

FAVERJON Gaïane le 30/04/03

DUVERNEY Baptiste le 20/05/2003

BLACHON Thaïs le 02/11/03

BASTIDE Erwann le 29/11/03

Suite à un regrettable oubli, nous avons le plaisir de vous représenter le carnet rose 2003

AGENDA

Horaires de la bibliothèque municipale : SAMEDI de 10 h à 11 h 30 mn
et les mardis et jeudis de 14 h à 16 h 30 mn

21 avril à 20 h	Réunion Débat Public en Mairie
24 avril en Mairie	Ramassage Textiles « Terre des hommes »
24 avril après-midi	Nettoyage de Printemps
25 avril	« Courir pour le plaisir » avec le COT
28 avril à 18 h 30	Réunion préparation des 30ans du Parc du Pilat à Bourg-Argental
30 avril dans la nuit	Passage des chanteurs du Mai
01 mai	Vente de muguet des parents d'Elèves
05 juin	Vente de fleurs des parents d'Elèves
08 et 09 juin	Passage du Dauphiné libéré au Bessat
12 juin	Rencontre entre Entreprises Déôme et Haut Pilat
13 juin	Elections Européennes
19 et 20 juin	Fête de la musique
Du 21 au 25 juin	Les encombrants
26 et 27 juin	30 ans du Parc du Pilat

LUDO BUS

De 16 h à 18 h sur le parking de l'école

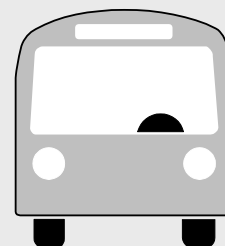
22 avril

13 mai

3 juin

24 juin

15 juillet



Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine parution du Bref Info : le 15 juillet